

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite_018-4-chem | Polizeiwissenschaft. ItemPolizeistaat und Rechstaat](#)

Polizeistaat und Rechstaat

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb018_f0229

SourceBoite_018-4-chem | Polizeiwissenschaft.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Polizeistaat v. Rechtsstaat.

Mohr (1832) : Polizeiwirtschaft nach den
Grundsätzen des Rechtsstaats.

"qui n'aurait pas de la police au sein de son territoire
n'est qu'un état de nature sans aide de la cité
de la police (polizeiliche Hilfe)?"

"ne croyez point ~~qu'il~~ ^{en sera} rien de la sorte
sans la protection (immédiate ou tardive) des Rechts-
pflege; mais il ne faut se méprendre sur
son "fâcheuse" Einwirkung einer guten
Polizei? Il est de même d'opposer le
Polizeistaat au Rechtsstaat. Der Staat
hat sowohl für Polizei als für Rechts-
sorgen"

T I. Ann. 4. Zug

citiert von Hans Mayer

Die ältere deutsche Staats-

u. Verwaltungslehre

(Polizeiwirtschaft) 1966.



